

Territoires du productivisme, paysages altérés

Voyage sur un transect du cœur du Bocage vendéen à la côte atlantique

*Territories of productivism, altered landscapes – Journey along a transect from
the heart of the Vendée Bocage to the Atlantic Coast*

Alessandra Marcon



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/paysage/34190>

ISSN : 1969-6124

Éditeur :

École nationale supérieure du paysage de Versailles-Marseille, École nationale supérieure
d'architecture et de paysage de Bordeaux, École nationale supérieure d'architecture et de paysage de
Lille, Institut Agro Rennes Angers, Institut national des sciences appliquées Centre Val de Loire - École
de la nature et du paysage

Référence électronique

Alessandra Marcon, « Territoires du productivisme, paysages altérés », *Projets de paysage* [En ligne],
30 | 2024, mis en ligne le 14 novembre 2024, consulté le 20 novembre 2024. URL : [http://
journals.openedition.org/paysage/34190](http://journals.openedition.org/paysage/34190)

Ce document a été généré automatiquement le 20 novembre 2024.



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-NC-ND 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers
annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

Territoires du productivisme, paysages altérés

Voyage sur un transect du cœur du Bocage vendéen à la côte atlantique

*Territories of productivism, altered landscapes – Journey along a transect from
the heart of the Vendée Bocage to the Atlantic Coast*

Alessandra Marcon

Représenter et sonder les paysages altérés

Vers des alliances entre urbanisme et paysage

- 1 Les territoires productifs contemporains sont soumis à la pression croissante des logiques agro-industrielles de type productiviste, qui génèrent de nouveaux agencements des paysages et des équilibres environnementaux. L'élan productiviste, entendu en tant que « culte sans précédent de la production comme telle, la plus efficace possible et à vocation exponentielle » (Audier, 2019, p. 58), s'est désormais imposé au secteur agro-industriel à l'échelle mondiale (Patel, 2008). Impliqué dans une accélération sans précédent de l'ensemble du système productif mondial (McNeill et Engelke, 2014), le secteur agro-industriel est le moteur d'un système alimentaire mondialisé – un système qui combine la fourniture d'intrants agricoles à la production, l'emballage, la transformation, le transport et la distribution des aliments – et qui interagit de multiples façons avec les changements environnementaux en cours (Ericksen, 2008).
- 2 L'agro-industrie contribue à générer des phénomènes d'altération qui ont des effets significatifs sur les paysages habités. Ces altérations sont mises en mouvement par des relations complexes qui traversent et relient des sphères d'échelles allant du micro-local au planétaire et qui engagent les paysages contemporains sous deux régimes. Celui du visible d'abord, par l'émergence d'une nouvelle condition spatiale, qui met à mal les anciennes lectures dichotomiques ville-campagne ou centre-périphérie,

engageant l'échelle planétaire (Brenner et Schmid, 2012) ; celui de l'invisible ensuite, en raison des conditions d'altérations diffuses, résultat du dérèglement climatique et de l'équilibre des écosystèmes¹. Les conséquences sont donc importantes pour l'urbanisme et le paysage, qui ont besoin de nouveaux outils et de clés de lecture critiques pour comprendre et réinterpréter la complexité de ces altérations interscalaires.

- 3 Dans ce sens, depuis la fin du xx^e siècle, l'urbanisme s'est ouvert à des alliances avec d'autres savoirs traditionnellement vus comme indépendants, tels que les domaines du paysage et de l'écologie (Meyer, 1997 ; Mostafavi et Najle, 2003 ; Waldheim, 2006 ; Mostafavi et Doherty, 2010 ; Orff, 2016). Une différence existe cependant entre la sphère culturelle anglo-américaine et celle de l'Europe continentale : alors que le premier a su organiser une théorie autour du projet de paysage comme possibilité de lecture et de réponse aux enjeux environnementaux, l'approche de la seconde est plus hétérogène et peine à comprendre le rôle de la pensée et du projet de paysage (Zampieri, 2021). Par ailleurs, s'il existe de nombreuses études de cas sur les paysages altérés par l'activité extractive (Berger, 2007) et sur les altérations provoquées par l'industrie pétrochimique (Misrach et Orff, 2012 ; Duperrex, 2018), les études sur les paysages altérés par le productivisme agro-industriel restent rares à ce jour et liées à des expérimentations pédagogiques (Lipschitz, 2020).
- 4 Ainsi, à partir de cette première réflexion, la question est de comprendre comment et avec quels outils l'urbanisme et le paysage peuvent s'allier pour sonder et représenter la complexité des paysages altérés par le productivisme agro-industriel.

Le transect comme méthode de travail

- 5 Nous avons adopté la méthode du transect, à la fois outil d'exploration du terrain et dispositif de sa représentation. Le transect se construit sur un voyage réalisé sur une ligne qui traverse un territoire donné et se traduit par une restitution qui combine cartographie, documentation photographique, enquête et observations sensibles. Le transect n'est pas un outil nouveau : il s'ancre dans la culture géographique de l'exploration des Andes d'Alexander Von Humbolt et dans les investigations du paysage écossais sur le profil de la vallée de Patrick Geddes (Geddes, 1925). En effet, l'exploration par le transect réactive l'outil de la *Valley Section* (coupe de la vallée) : la coupe d'un système allant de la montagne à la mer en suivant une rivière, et qui illustre la façon dont une civilisation s'organise sur un profil type de vallée, tout en exposant les relations entre capital, travail et pouvoir (Mumford, 1934). Si la section de la vallée tend, d'une certaine manière, à figer les relations entre géographie et société, l'apport majeur de cet outil est qu'il aide, de manière expérimentale, à dépasser les limites disciplinaires et à considérer, pour la première fois, les établissements humains dans leur paysage à l'échelle régionale. C'est justement en prenant en compte cette échelle qu'il sera possible, selon Geddes, de résoudre les problèmes sociaux et environnementaux qu'il avait commencé à identifier à son époque (Ferretti, 2013).
- 6 Ce dispositif est aujourd'hui revisité par certains auteurs qui en ravivent l'apport multidisciplinaire et expérimental. Par exemple, pour Matthew Gandy (2020), le transect est un *vagabondage écologique* qui permet l'inscription systématique de la vie végétale rencontrée sur une ligne tracée sur un espace donné, qui se fonde sur une volonté de ralentir, à l'instar de ce qu'Isabelle Stengers appelle la science de la lenteur (Stengers, 2017). Ou encore, pour Nicolas Tixier (2018), le transect urbain est un

opérateur abductif utilisé dans le débat entre urbanistes et acteurs du territoire, qui dépasse le jeu des échelles et inclut une critique implicite du zonage urbain. Il permet de remettre au centre des débats des singularités locales et des pratiques habitantes qui, comme autant d'indices, donnent vie à la possibilité d'un devenir.

- 7 L'hypothèse avancée dans cette contribution est que la méthode du transect peut être un dispositif pertinent pour lire et interpréter la singularité et la complexité des altérations générées par les nouvelles relations interscalaires du productivisme agro-industriel, à condition que le transect dépasse l'échelle strictement urbaine, réinsérant ainsi les dynamiques productives dans leur dimension régionale, voire globale.

Le Bocage vendéen, territoire hybride et berceau d'un ancien système productif local

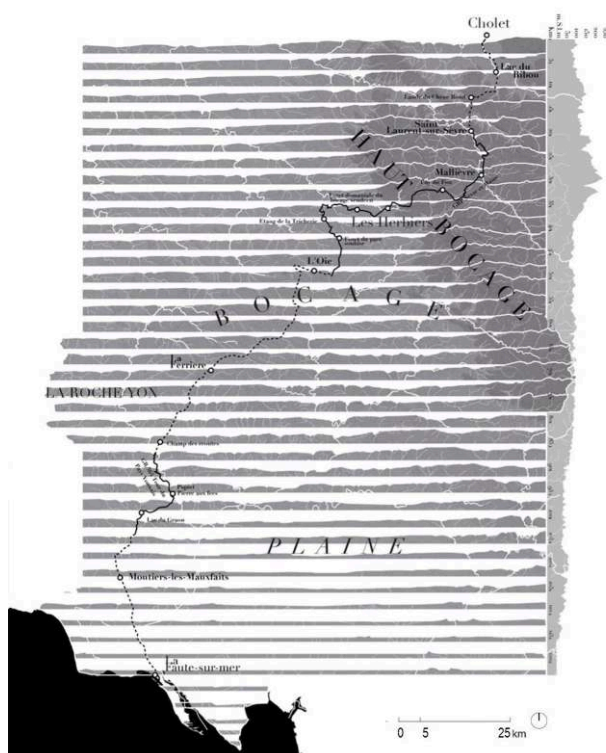
- 8 Cet article a pour point de départ un extrait de ma recherche doctorale qui considère le territoire vendéen comme cas d'étude central (Marcon, 2022). Certaines raisons ont conduit à travailler sur ce territoire. Tout d'abord, parce qu'il a été historiquement caractérisé par un phénomène d'industrialisation diffuse (Chauvet, 1976 ; Renard, 1983), à partir duquel est né l'ancien système productif local, entité socio-économique analogue aux districts italiens², qui a contribué à faire du cas vendéen un territoire de « succès » d'exception dans le contexte national (Bonnet, 2008 ; Dancer, 2019). Ensuite, parce que ce territoire présente aujourd'hui une configuration spatiale originale, que nous avons qualifiée d'hybridation des caractères urbains-ruraux analogue à d'autres territoires européens de la dispersion³. Enfin, si le système productif vendéen était originellement lié au secteur textile, il s'est aujourd'hui spécialisé dans le secteur agro-alimentaire. Cette mutation structurelle a impliqué de profondes transformations spatiales et environnementales, animées par les logiques planétaires liées à la grande distribution. Si la rhétorique du succès vendéen entretient un récit commun qui perdure (Bonnet, 2008), les discours dominants ancrés dans ce récit tendent à minimiser, voire à nier, la perception collective des réelles conditions écologiques de ce territoire. La recherche part de la suggestion de Jean Renard, géographe ruraliste à l'université de Nantes, qui suggérait que « [...] tout n'est pas rose dans ce succès du Bocage » (Renard, 2008, p. 180), et évoquait l'existence de possibles ruptures et de tensions sous-jacentes. Il est donc utile d'explorer ce territoire avec un regard critique et de s'interroger sur les ruptures et les tensions qui peuvent aujourd'hui traverser les rapports entre production, territoire et paysage.

Le transect : un lent vagabondage écologique du cœur de la nébuleuse choletaise aux territoires touchés par Xynthia

- 9 La recherche s'appuie sur le transect comme outil d'exploration et d'analyse à caractère spatio-temporel, à savoir un outil qui combine à la fois la dimension spatiale du paysage traversé et qui permet, à travers le récit de voyage, de restituer l'exploration et d'organiser les observations selon des séquences temporelles. L'objectif du voyage est d'identifier de manière située les phénomènes et conditions d'altération du paysage vendéen et de récolter le plus grand nombre d'indices de type sensible (observations, photographies, interviews, données).

- 10 Le voyage de 130 kilomètres entre Cholet et La Faute-sur-mer a été principalement réalisé à vélo, sur une semaine (figure 1), mais il s'est nourri des nombreuses explorations et approfondissements cartographiques réalisés précédemment et à la suite. La contribution se structure précisément en suivant la ligne du transect et restitue une déambulation structurée selon quatre subtransects qui se sont progressivement révélés au fur et à mesure du voyage entrepris et décrivent quatre séquences du paysage traversé. Le premier va de Cholet à Mallièvre, un paysage vallonné du Haut Bocage dans le bassin de la Sèvre nantaise au cœur de l'ancienne nébuleuse industrielle. Le deuxième franchit la première partie du Bas Bocage vendéen, des Herbiers à L'Oie, centre de la machine agro-industrielle vendéenne. Le troisième subtransect se poursuit dans le Bas Bocage et rejoint le bassin du Lay, un paysage en transition entre rationalisation agro-industrielle et bribes d'une culture paysanne vernaculaire. Enfin, le voyage se termine par une traversée de la plaine et du marais poitevin pour rejoindre La Faute-sur-mer, un paysage de la côte atlantique soumis aux risques naturels, comme l'inondation et la submersion marines, de phénomènes potentiellement catastrophiques.
- 11 À partir d'un récit à la première personne, la recherche relate ainsi les différents éléments expérientiels : les dispositifs diffus qui participent à la régulation du territoire et de ses ressources ; les qualités paysagères et les occupations humaines ; les tensions et les conflits latents ; les altérations qui nuisent aux espèces humaines et non humaines qui habitent ces milieux. Des extraits d'entretiens réalisés le long du parcours ponctuent également le texte. Cet ensemble d'éléments nous permet de décortiquer la complexité territoriale des altérations contemporaines, de révéler les logiques de pouvoir qui les sous-tendent et de les reconnecter aux relations interscalaires entre échelle microlocale et phénomènes globaux.

Figure 1. Parcours du transect, de Cholet et à la Faute-sur-mer



Source : carte intégralement conçue par Alessandra Marcon (2022) et réalisée à partir des bases de données de l'Institut géographique national (BD Parcellaire © Vecteur, BD TOPO ©, RGE ALTI © 5 m).

Voyage sur un transect, du cœur du Bocage vendéen à la côte atlantique

Premier subtransect : Le Haut Bocage, vallées machiniques de Cholet jusqu'à Mallièvre aux bords de la Sèvre nantaise

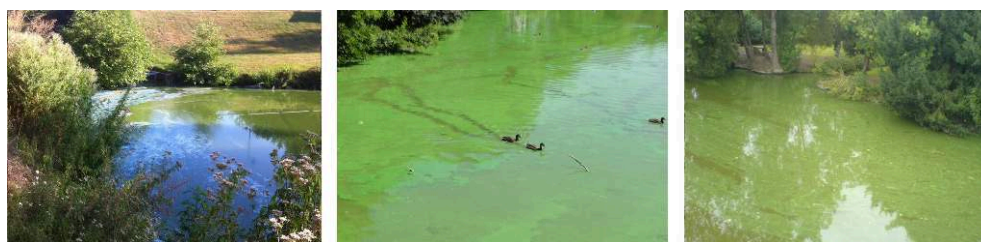
- 12 Mon voyage débute dans le train au départ de La-Roche-sur-Yon qui me conduit à Cholet, le cœur de l'ancienne nébuleuse industrielle. Le premier subtransect traverse le Haut Bocage et s'étend de Cholet à Mallièvre, se développant entre 120 et 215 mètres d'altitude. Il s'agit d'un paysage vallonné caractérisé par d'importants escarpements rocheux dans le bassin versant de la Sèvre nantaise.
- 13 Sortie de la gare, je traverse le centre-ville de Cholet en descendant à vélo vers le cours d'eau de la Moine qui se jette en aval dans la Sèvre nantaise. J'ai décidé de suivre la vallée de la Moine à contrecourant, de traverser son parc linéaire en direction du sud. C'est un espace protégé qui abrite depuis 1978 des espèces d'une faune et d'une flore dites « remarquables » selon les pancartes : le *Magnolia grandiflora*, originaire du sud-est des États-Unis et symbole de l'État du Mississippi ; le *Quercus palustris*, qui pousse spontanément dans les sols compris entre le Connecticut, le Kansas, la Géorgie et l'Oklahoma ; ou encore le *Sequoia gigantea pendula* qui se développe à l'état sauvage seulement dans des zones restreintes de la Sierra Nevada et en Californie. Je traverse cette canopée cosmopolite, implantée dans un fond de vallée schisteux inscrit dans une ceinture de granite, jusqu'à passer sous le viaduc de l'A87. Quatre grands voiles en

béton soutiennent le pont en tablier au-dessus des berges qui, presque entièrement dénudées, révèlent, par des signes d'érosion et d'affaissement de terrain, l'état écologique fragile de la rivière⁴. Je sens l'admiration d'une architecte à l'œil attentif aux prouesses de l'ingénierie se teindre d'effroi lorsque le bruit des poids lourds parvient à mes oreilles : automobiles, camionnettes, camions, fourgons, semi-remorques frigorifiques, semi-remorques bennes céréalières, porte-conteneurs, camions-citernes de liquides alimentaires. L'A87 est là, l'histoire de sa réalisation est marquée par les idéaux de progrès portés par les pouvoirs publics, mais aussi par les épisodes de résistance des activistes de la Confédération paysanne et des habitants qui ont été touchés par le passage du tracé autoroutier⁵.

La prolifération des cyanobactéries dans le lac de Ribou

- 14 C'est en remontant jusqu'au lieudit La Tricoire que la réaction ambiguë, entre fascination et inquiétude, ressurgit devant le complexe de l'usine d'eau potable de Ribou et sa majestueuse digue. Construite en 1957, elle est composée d'un plan d'eau artificiel, qui sert de complexe de plein air et de loisirs, et d'une réserve en eau potable indispensable à la vie des 70 000 habitants de l'agglomération de Cholet. Comme dans tous les territoires habités du Massif armoricain, les Choletais sont dépendants des eaux de surface, car les aquifères, encastrés dans le sous-sol schisteux et granitique, sont difficiles d'accès. Or, la qualité de l'eau de surface est sensible à l'augmentation des agents polluants et aux dérèglements climatiques en cours.

Figure 2. Phénomène des cyanobactéries



De haut en bas : étang de Saint-Laurent-sur-Sèvre ; lac de Tanchet aux Sables d'Olonne ; Sèvre nantaise.

Source : Jacques Jutel.

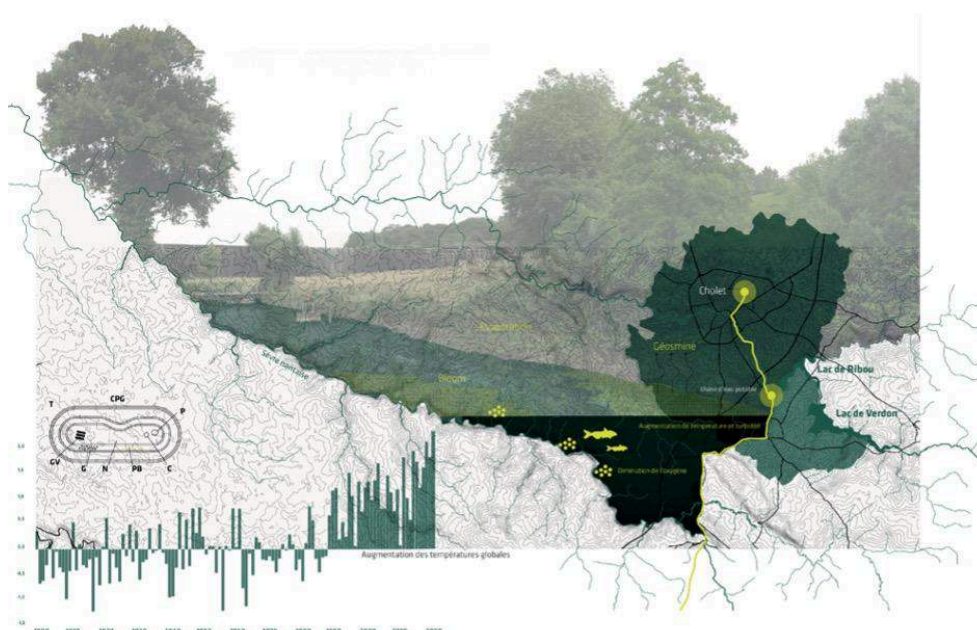
- 15 C'est ainsi qu'autour de la rivière La Moine et du lac de Ribou, un collectif clissonais et les associations Terres & Rivières et Natur'Avenir s'organisent en 2020 pour obtenir des actions en réponse à la prolifération de cyanobactéries. Le président de l'association Terres & Rivières, Jacques Jutel, témoigne :

« Le problème, c'est que le bassin versant amont retient le débit de la Moine pour l'irrigation et rejette l'excès de matière organique lié aux activités d'élevage très chargée en nutriments. Pour cela, en été, il n'y a quasiment plus d'eau pour alimenter ces deux lacs, ce qui amène au développement des cyanobactéries et à l'eutrophisation » (2020).

Lors des épisodes caniculaires, les plans et les cours d'eau se colorent de vert fluo – l'efflorescence des cyanobactéries, appelée *bloom* en anglais – et une forte odeur nauséabonde se répand sur les berges (figure 2). L'excès de matière organique et de nutriments⁶, doublé de la hausse des températures, favorise l'eutrophisation des étendues d'eau douce avec des effets toxiques pour les espèces vivantes humaines, animales et végétales qui en dépendent⁷. À ces pressions directes s'ajoute la hausse

globale des températures avec, par voie de conséquence, l'intensification de ces phénomènes au niveau planétaire (Griffith et Gobler, 2020). L'association Terres & Rivières attire l'attention sur les activités agricoles qui entourent les bassins des lacs de Ribou et du Verdon où semblent se concentrer nitrates, phosphores et matières organiques utilisés en grandes quantités (Fortin, 2020) (figure 3). Ce phénomène n'est pas si récent dans le territoire. De fait, la prolifération de cyanobactéries dans le lac de Ribou a déjà fait l'objet d'une enquête en 2010, qui a permis de faire remonter le phénomène de l'excès de phosphore provoqué par les rejets des stations d'épuration, situées en amont, et de certaines pratiques agricoles et d'élevage de bovins (Nardi *et al.*, 2010).

Figure 3. La prolifération des cyanobactéries dans le lac de Ribou



Sur le fond apparaissent les données altimétriques et le réseau hydrographique du bassin de la Sèvre nantaise. Une photo du barrage du lac de Ribou et le périmètre de l'agglomération de Cholet y sont superposés. En bas à droite, sont indiqués les effets de l'altération sur le milieu aquatique. Sur la gauche est illustrée l'évolution de la température moyenne annuelle en France métropolitaine entre 1900 et 2020 (ministère de la Transition écologique, 2021).

Source : image intégralement conçue par Alessandra Marcon (2022) et réalisée à partir des bases de données de l'Institut géographique national (BD Parcellaire © Vecteur, BD TOPO ©, RGE ALTI © 5 m).

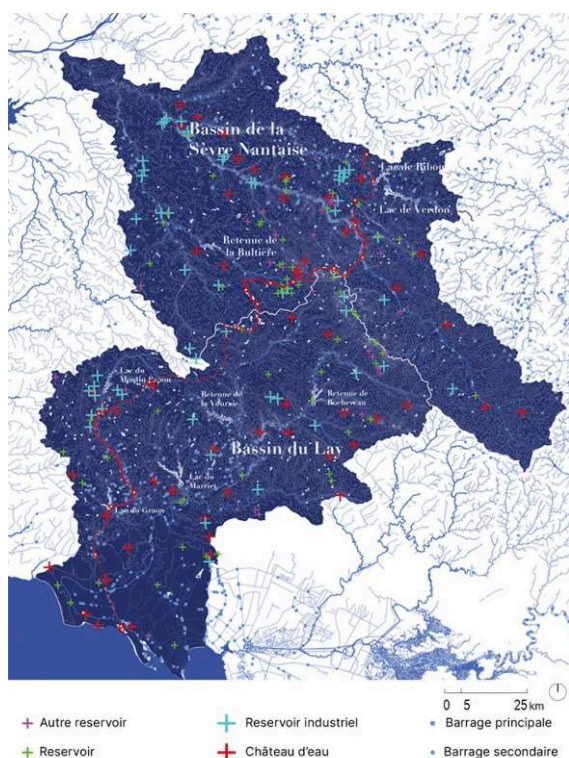
La domestication et l'artificialisation de la Sèvre nantaise

- 16 Je poursuis mes pérégrinations sur les bords de la Sèvre nantaise et je rejoins Mallièvre, un bourg historique construit autour des ruines d'une forteresse féodale. Moulins, maisons de tisserands et de maîtres côtoient une série de micro-infrastructures : d'innombrables lavoirs, des fontaines, des abreuvoirs dont l'eau provient de 60 sources éparpillées sur le coteau. C'est grâce à cet ingénieux système d'ouvrages qu'a fleuri le système proto-industriel du textile, berceau de l'actuel système productif vendéen.
- 17 Je continue à longer le lit de la Sèvre nantaise, où le génie hydraulique a disposé 700 ouvrages au sein du bassin afin de le domestiquer⁸. Ils s'échelonnent sur les lignes d'écoulement pour diriger et capter le flux d'eau (figure 4). C'est sur la domestication de ce cours d'eau et son écosystème que Daniel Brenon a réalisé son documentaire SOS

Sèvre nantaise pour en dénoncer l'état écologique alarmant (Brenon, 2021). Il montre que ces dispositifs sont des obstacles à l'écoulement et aux cycles hydrauliques naturels, constituant ainsi des seuils d'infranchissabilité pour des espèces comme l'anguille ou le brochet. Une enquête montre l'engagement d'acteurs publics et privés sur le suivi de son état et la recherche d'une bonne gestion de son cours et de ses affluents⁹.

- 18 Le premier subtransect permet déjà de percevoir la complexité des relations qui croisent les domaines de l'urbain et du rural. Ces derniers se rencontrent, pas toujours de manière neutre, dans un paysage où se mêlent des éléments et processus organiques à des systèmes et dispositifs mécaniques et informatisés complexes (White, 1995). L'interprétation de cette condition du paysage dans laquelle l'organique et la machine se rencontrent, que nous pourrions appeler « paysage mécanique » (Mostafavi et Najle, 2003), nous permet de dépasser les comparaisons et les dualismes édifiés par la tradition, et de mettre en évidence un contexte conceptuel inédit et propice à la rencontre des savoirs de l'urbanisme et du paysage.

Figure 4. Vallées mécaniques



Source : carte intégralement conçue par Alessandra Marcon (2022) et réalisée à partir des bases de données de l'Institut géographique national (BD Parcellaire © Vecteur, BD TOPO ©, RGE ALTI © 5 m).

Deuxième subtransect : Le Bas Bocage, des Herbiers jusqu'à L'Oie, cœur de la machine agro-industrielle

- 19 Mon vagabondage écologique se poursuit dans le Bas Bocage, de Mallièvre, en passant par Les Herbiers, jusqu'à L'Oie, dans le cœur de la machine agro-industrielle vendéenne, à 50 mètres au-dessus du niveau de la mer. La topographie reste vallonnée,

mais se fait plus douce, la distension du maillage paysager s'ouvre vers des étendues qui laissent entrevoir le labyrinthe réticulaire de ces formations, entièrement artificielles, que sont les haies vives de l'Ouest : la haie arbustive, la haie de taillis, la haie de futaies, la haie où se mélangent des arbres et arbustes jeunes et anciens, la haie ajourée par la dénudation des horizons (Poirier, 1934). C'est aussi le paysage de l'hybridation urbaine-rurale entre système productif agricole et industriel, dont les cheminées et les silos s'élèvent au-dessus des cimes des chênes, charmes, érables, pruneliers, noisetiers, troènes et châtaigniers. Les sensations olfactives et auditives changent, elles aussi : l'air devient plus chaud, un tas de moustiques et autres insectes, que je n'arrive pas à identifier, croisent ma trajectoire et se retrouvent collés sur ma peau, tout comme les odeurs et les bruits qui remontent du bas-côté – des tracteurs, broyeurs, ensileuses, moissonneuses.

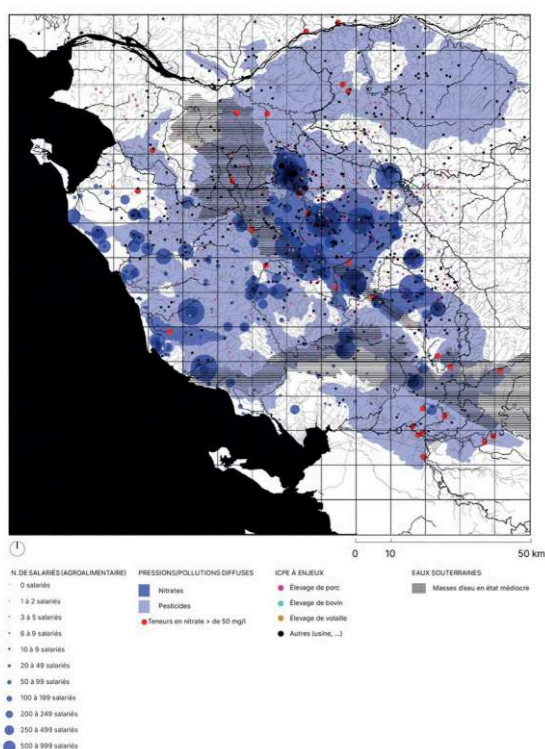
Les Herbiers et l'usine de méthanisation Biogasy

- 20 Je descends vers Les Herbiers et c'est en traversant la zone industrielle du Bois Joly que je retrouve le complexe industriel de l'une des puissances de l'agroalimentaire, le groupe coopératif agricole Euralis. Il concentre ici l'abattoir de canards destinés à la production de foie gras de la marque Rougié et l'usine de méthanisation Biogasy. Les deux, situés sur des sites distincts, sont liés par un tuyau souterrain et invisible qui permet aux déchets organiques de l'abattoir d'arriver directement dans les cuves de l'usine de méthanisation. Cette dernière traite 20 000 tonnes de déchets par an depuis 2008, et produit 1,7 million de mètres cubes de méthane (Francebiogaz, 2015). Si 40 % de la matière organique, qui nourrit les bactéries se trouvant dans les cuves, provient des boues et des graisses de l'abattoir, le reste arrive par des véhicules transportant les invendus des supermarchés et les déchets des cantines, aussi bien que le lisier issu de l'activité des éleveurs fournisseurs de l'abattoir.
- 21 Le processus de méthanisation de l'usine est décrit comme la digestion invisible d'un organisme vivant composé de bactéries, rappelant par analogie un troupeau de 25 000 vaches parfaitement régulé et encadré, qu'on surveille par un système informatisé¹⁰. Les produits de digestion sont de nature gazeuse et solide. D'une part, le biogaz va à la fois alimenter deux modules de cogénération d'électricité et produire de la chaleur réutilisée dans l'abattoir. D'autre part, la composante solide, le digestat, subit deux types de traitement, « la voie sèche » et « la voie humide ». Dans la première, lors des saisons d'épandage, le digestat est stocké puis envoyé sur une superficie de 2 684 hectares, répartie dans les bassins versants du Lay, de la Maine, de la Vendée, de la Sèvre niortaise, de la Sèvre nantaise et de la Boulogne. Dans la voie humide, le digestat subit un processus appelé *stripping*, qui permet de récupérer l'azote sous forme liquide et d'obtenir du nitrate d'ammonium ou un sulfate d'ammonium, un produit stable qui est utilisé comme engrais.
- 22 Euralis, ainsi que d'autres exploitants agricoles et collectivités territoriales locales ont recours à la méthanisation pour réintroduire leurs externalités négatives dans le système de production. Ces dernières années, le paysage du Bas Bocage s'est ainsi peuplé de nouvelles usines de méthanisation, une solution soutenue par des politiques publiques comme Énergie Méthanisation Autonomie Azote et la loi 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte. Cette solution est, en particulier, utilisée pour faire face à l'accumulation des déchets issus des processus associés au secteur agroalimentaire, moteur de la machine productive vendéenne¹¹.

Le prix du succès

- 23 C'est seulement au moment de la représentation cartographique critique (Corner, 1999) de l'entièreté du territoire traversé que j'ai réalisé que je me trouvais, à ce point de mon voyage, au cœur du système productif vendéen. De multiples usines de production de grande taille ainsi que de nombreux élevages, principalement de type hors-sol et liés à la production de viande bovine, porcine et de volaille, se sont implantés dans le cœur du Bas Bocage (figure 5). Aujourd'hui, 29 % de l'emploi salarié total du département est lié au secteur industriel, principalement à l'agroalimentaire et à la mécanique métallurgique (OESTV, 2020).

Figure 5. État des masses d'eau de surface et souterraines, localisation des unités industrielles du secteur agroalimentaire selon le nombre de salariés, localisation des pressions et pollutions diffuses liées aux nitrates et pesticides



Source : image intégralement conçue par Alessandra Marcon (2022) et réalisée à partir des bases de données : « État des lieux 2019 du bassin Loire-Bretagne », « Géolocalisation des établissements du répertoire Sirene », « Installations classées pour la protection de l'environnement en Pays de la Loire ».

- 24 Le « succès » vendéen doit beaucoup au désenclavement, objectif phare de la vision « économiste » du département promue entre les années 1980 et 2000 (Moreau et Parreau, 2006). Le désenclavement avait pour double objectif d'attirer de nouveaux capitaux et de relier les villes qui avaient été exclues du système autoroutier national. Cet objectif a été atteint grâce à la réalisation de nouveaux tronçons autoroutiers et la création de « Vendéopôles », des pôles productifs stratégiquement situés à la sortie des principaux nœuds autoroutiers, et attractifs en tant qu'espaces privilégiés des aides, subventions ou exonérations fiscales.

- 25 Aujourd'hui, l'orientation des marchés de l'industrie agro-alimentaire (IAA) rayonne largement à l'échelle nationale et internationale. Presque la moitié des fournisseurs et des marchés de distribution sont internationaux, plus particulièrement les industries de l'IAA qui travaillent sur les marchés de la grande distribution, de la restauration rapide et du commerce de gros, tandis qu'une petite partie est destinée à la vente directe au consommateur à l'échelle locale (CCI Vendée, 2014). Les industries vendéennes sont alors un petit maillon d'un système échappant à cette échelle locale qui alimente l'imaginaire du succès vendéen.
- 26 Et ce succès a un prix. Outre la banalisation du paysage, due à la rationalisation et à la fragmentation du système bocager, d'autres types d'altérations moins visibles menacent l'équilibre environnemental de l'ensemble du département. Plus exactement, c'est le système hydraulique qui souffre (figure 6).

Figure 6. Phénomènes de pollution divers

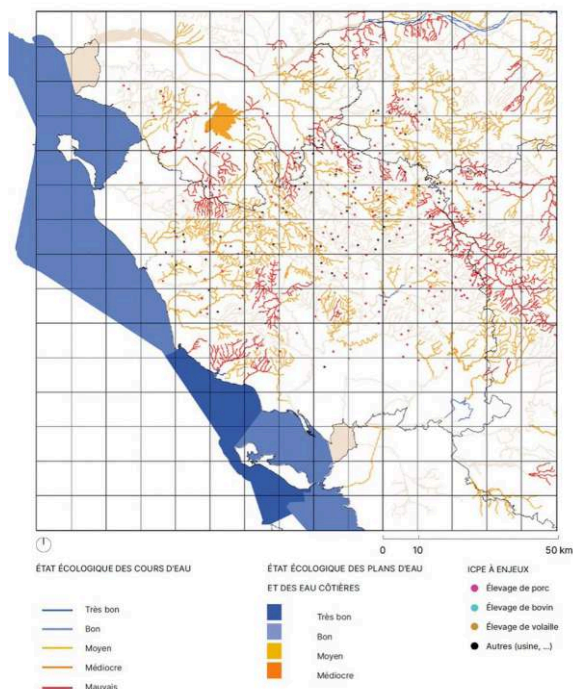


De haut en bas : le ruisseau des Amourettes à La Verrie ; égout déversant son trop-plein dans un ruisseau ; pollution de l'Ornay.

Sources : Jacques Jutel (haut et milieu) ; Alessandra Marcon, 2021 (bas).

- 27 L'analyse des documents de référence pour la surveillance de la qualité et de la quantité des eaux de surface et souterraines (SDAGE, SAGE) confirme les préoccupations soulevées lors des entretiens avec certaines associations de protection de l'environnement que j'ai rencontrées (CBLB, 2019). L'Agence de l'eau Loire-Bretagne confirme qu'en 2015 les territoires du bassin n'atteignaient pas les objectifs de qualité écologique qui sont exigés par la loi sur l'eau. Au niveau régional, seuls 11 % des cours d'eau sont en bon état écologique ; au niveau départemental, le taux chute à 2 % (figure 7).

Figure 7. État écologique des masses d'eau (cours d'eau, plans d'eau, eaux souterraines et littorales, comprenant les eaux côtières et de transition (estuaires))



L'état des masses d'eau dresse le constat de la qualité des milieux.

Source : image conçue par Alessandra Marcon (2022) et réalisée à partir des bases de données « État des lieux 2019 du bassin Loire-Bretagne ».

Le rejet de digestat dans le Langonnais et les possibilités d'un microtransect

- 28 Je reprends mon chemin vers la commune de L'Oie. C'est ici que je comprends que si la méthanisation est communément acceptée et promue, ces dispositifs ne fonctionnent pas sans risque de dérive et sans engendrer des conflits.
- 29 En 2019, Terres & Rivières et la Fédération départementale pour la pêche et la protection du milieu aquatique, ainsi que plusieurs associations locales, ont constaté le rejet de digestats dans le cours d'eau du Langonnais et la destruction de son habitat sur 10 kilomètres, ainsi que la pollution de la retenue d'eau de la Bultière, qui permet l'alimentation en eau potable de la région des Herbiers. Selon le président de Terres & Rivières, c'est auprès d'une société locale, dont il n'a pas voulu laisser le nom, qu'il conviendrait d'enquêter afin de débusquer les responsables :
- « Ce désastre est lié à une usine de méthanisation locale. La petite centrale de méthanisation fermière est acceptée par notre association. Mais on est opposés à la voie humide et aux centrales de type industriel quand elles ne traitent pas correctement la question des digestats » (Jutel, 2021) (figure 8).

Figure 8. Rejets de matière organique excédentaire (boue, digestat et lisier)

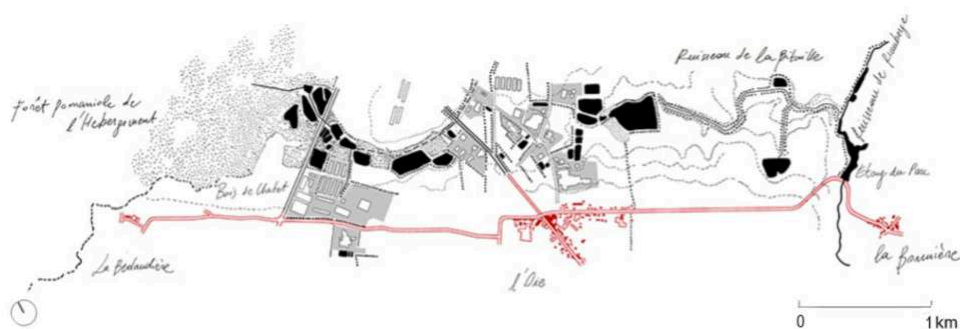


De haut en bas : un étang à L'Oie recevant les eaux usées d'un abattoir ; mousse de phosphate sur la Maine ; lisier sur la Sèvre.

Source : Jacques Jutel.

- 30 Ces conditions d'altération des cours d'eau ne passent pas inaperçues auprès des habitants et des autorités, et certaines collectivités ou certains établissements publics agissent déjà pour rétablir les continuités hydrauliques des rivières nécessaires à la survie d'un nombre important d'espèces. Cependant, ces actions ciblent principalement les cours d'eau principaux, sans réflexion sur les systèmes de fossés, rus, étangs et bassins d'eau en amont souvent peu surveillés. Il s'agit là d'un système diffus et capillaire d'éléments paysagers qui pourraient faire l'objet d'un regard attentif. Il serait nécessaire de rapprocher ces acteurs et de les faire interagir en vue d'un nouveau projet commun.
- 31 Dans la commune de L'Oie, mon exploration me conduit à identifier un microtranché constitué par des surfaces productives, des étangs et cours d'eau touchés par la dégradation de la qualité de l'eau et la fragmentation. Je dessine alors sur mon carnet de bord une possible continuité paysagère les reliant (figure 9). Ils se trouvent sur un ancien talweg qui recueille l'eau de pluie et dialoguent en parallèle avec la rue des Hauteurs (en rouge dans l'image). L'esquisse laisse entrevoir l'opportunité d'un projet qui pourrait mettre en scène un processus d'épuration de l'eau, donnant vie à un nouveau dialogue entre la ville et ses habitants, les entreprises et le système paysager. Cette portion de territoire serait-elle en mesure de démontrer que l'altération peut être le levier d'un nouveau projet de paysage ?

Figure 9. Le microtranché qui traverse L'Oie : l'ébauche d'un projet pour un paysage altéré



Source : réalisation d'Alessandra Marcon, 2022.

Troisième subtransect : le Bas Bocage dans le bassin du Lay

- 32 Je poursuis sur le troisième subtransect qui va de L'Oie jusqu'au lac du Graon, et traverse le Bas Bocage, inséré dans le bassin versant du Lay, principal fleuve de la Vendée qui se jette dans l'Atlantique. Le passage entre les subtransects est une transition lente, il est difficile de dire où se termine l'un et où commence l'autre. Il n'est pas possible de distinguer leurs limites, c'est plutôt l'enchaînement de patchs¹² habités et de couloirs écologiques, infrastructurels, technologiques qui présentent une continuité et suivent d'autres logiques qui parfois m'échappent.

L'érosion du sol à hauteur de La Ferrière

- 33 Le voyage m'amène à identifier un autre type d'altération : le phénomène d'érosion du sol visible sur des terres agricoles au niveau de La Ferrière. Inscrit dans une vaste ceinture de leucogranites du domaine sud-armoricain, le sol du Bas Bocage est caractérisé par une strate de surface fragile et peu fertile qui peine à fonctionner en tant que filtre et dispositif de stockage des eaux. La dégradation des terres agricoles est sensible, car bien qu'il ait plu pendant des jours, la terre est sèche et friable. Comme en témoigne Jacques Jutel, les effets naturels d'érosion et de lessivage des sols sont ici aggravés par la pratique du drainage et l'effacement de nombreux cours d'eau qui perdent progressivement leur statut pour devenir des « fossés », « canaux » ou « ravines ». Si l'érosion est souvent citée à propos de phénomènes côtiers, sa cause principale à l'échelle mondiale est la production agricole de type productiviste. Elle recouvre environ 50 % de la surface terrestre et provoque 75 % de l'érosion des sols au niveau global (Lal *et al.*, 1989). Ce qui en fait un paradoxe quand on pense que c'est aussi la principale activité qui assure l'alimentation de tous les êtres humains.

Face à toutes ces mauvaises nouvelles, ce que je ressens est comme un appel à aller chercher l'élan de nouveauté, la graine du changement qui se niche quelque part, localement.

L'alternative ambiante

- 34 C'est en suivant le cours de l'Yon, affluent du Lay, que je retrouve des fragments de l'ancienne structure du Bocage. Ici, mon voyage croise une microferme maraîchère appelée Champ des écoutes et située dans le lieudit Les Écouteaux. Je rejoins l'association de ce groupe d'amis qui habitent et travaillent leur petit terrain d'un hectare et demi. La première impression est celle d'un état de chaos et de désordre : des petits bâtiments épars, des cabanes en terre et en paille, des tunnels de maraîcher, des objets et des meubles éparpillés ici et là, une yourte, un tipi. La visite du jardin est encore plus surprenante : les plantes et la végétation s'agglutinent dans un chaos dans lequel il est difficile de s'orienter. Ils m'expliquent que tout a sa propre logique, son *design* : la position et l'orientation du jardin pour l'ensoleillement ; la proximité de plantes et de légumes qui poussent en symbiose et accroissent la conservation de l'humidité ; la présence d'arbres fruitiers pour augmenter l'ombrage ; l'intégration de plantes comestibles en complément alimentaire des légumes conventionnels ; la création de zones humides pour récupérer l'eau de pluie et attirer les insectes pour lutter contre les espèces qui menacent la récolte. Ils mettent en œuvre un mode de vie et des pratiques agricoles qui suivent les principes de l'agroécologie et ils participent à

l'approvisionnement du système alimentaire local à travers le réseau alimentaire alternatif d'une Association pour le maintien de l'agriculture paysanne (AMAP). Il s'agit d'un partenariat fondé sur un contrat qui réunit généralement un groupe de consommateurs et un producteur souvent engagé dans l'agriculture biologique et paysanne, tous étant réunis autour de valeurs socio-écologiques universellement partagées (Ripoll, 2013). Ce sont des initiatives que Gilles Clément regroupe dans ce qu'il appelle l'« alternative ambiante », une sorte de troisième voie au-delà de l'écologie radicale et du *Green Business* :

« [L'alternative ambiante] regarde du côté de la décroissance sans y adhérer tout à fait. [...] Les AMAP peuvent être vues comme des exemples de réponses simples, locales et économiquement performantes aux questions d'approvisionnement en produits sains » (Clément, 2009, p. 22-23).

- 35 Même si je ne reste pas assez longtemps pour tout comprendre de la vie au champ, il me semble que je trouve là quelques éléments de réponse à mes questions. Je me promets de revenir plus tard pour réaliser des entretiens, mieux comprendre leurs positionnements, ainsi que les contradictions et les limites de cette manière de vivre.

Quatrième subtransect : plaine et Marais poitevin, paysages à risques

- 36 Mon voyage continue sur le dernier subtransect en direction de la côte : je me rends là où le Lay se jette dans l'océan, à la Faute-sur-Mer. Je traverse la vaste plaine du Marais poitevin. Un territoire situé entre zéro et huit mètres au-dessus du niveau de la mer. C'est ce qu'on appelle localement le « marais sec », un oxymore. L'homme a ici transformé un territoire humide en un vaste terrain d'exploitation pour la culture intensive de céréales et, en parallèle, à cause des phénomènes de sécheresse récurrents, il a construit des bassines, selon Jacques Jutel, « en toute irrégularité ». À tout cela s'ajoutent des phénomènes orageux et de fortes pluies qui rencontrent des sols secs et usés par l'utilisation répétée d'engrais. Ces phénomènes touchent directement la population qui habite ces côtes.

Le désastre Xynthia et la fabrique du silence

- 37 En effet, c'est sur cette partie du territoire que les premiers effets des changements climatiques en cours remettent sérieusement en question la stabilité de la présence de l'homme sur les côtes françaises. En 2010, la tempête Xynthia pousse la mer à récupérer ses territoires de marais, alors occupés par des hommes, que l'urbanisation a décrétés habitables jusque-là. La petite ville de la Faute-sur-mer se retrouve piégée par la submersion marine et 29 personnes perdent la vie. Les cartes anciennes révèlent que cette portion de territoire se trouvait dans une situation de cuvette, mais l'apparente stabilité de l'aménagement du littoral ne laissait pas entrevoir la possibilité d'une catastrophe. Je rejoins le lieu de la démolition du lotissement submergé par la tempête : un terrain de golf y est installé. On peut voir, aux abords de la vaste prairie, les vestiges des anciennes routes qui desservaient le lotissement. Je m'interroge quant à la mémoire de cette catastrophe face à la décision de raser entièrement cette ancienne portion de côte habitable, finalement devenue une « zone noire » (Chadenas et Mercier, 2012).
- 38 C'est ici que l'évolution du climat et ses effets sur le territoire inquiètent le plus en raison de leurs conséquences catastrophiques et spectaculaires. Bien que l'événement

Xynthia ait démontré la vulnérabilité des milieux habités sur la côte sud de la Vendée, le témoignage de Jacques Jutel rappelle qu'une autre catastrophe semble engager les côtes armoricaines du nord de la Vendée de façon plus silencieuse. Le phénomène des algues vertes gagne désormais la plupart des côtes des Pays de la Loire et de la Bretagne (figure 10). Présent depuis le début des années 1970, il est à 95 % le fruit des pratiques de l'agriculture intensive. Comme en témoigne Jacques Jutel :

« Les algues fraîches sont inoffensives, mais quand la matière organique provenant du continent s'accumule, elles prolifèrent. Si elles ne sont pas ramassées, elles développent un gaz toxique, l'hydrogène sulfuré ou H₂S, qui est un gaz mortel » (2021).

C'est à partir du phénomène des algues vertes qu'Inès Léraud, journaliste d'investigation, enquête en Bretagne entre 2016 et 2018 pour dénoncer la pratique productiviste du secteur agroalimentaire à l'échelle nationale (Léraud et Van Hove, 2019). Le travail de Léraud permet de faire le constat « des désinformations orchestrées par le monde de l'agro-business pour endormir ou tromper l'opinion publique [...], ce qu'elle nomme la fabrique du silence » (Delahaye, 2018).

Figure 10 Phénomènes des algues vertes



De haut en bas : ramassage d'algues vertes aux Sables d'Olonne ; algues vertes sur la côte vendéenne ; près du port de Saint-Gilles-Croix-de-Vie.

Source : Jacques Jutel.

- 39 C'est sur la côte que mon voyage s'achève. La dernière communication du président de Terres & Rivières me semble bien faire la synthèse de la sensation d'impuissance que je ressens face à la complexité des phénomènes d'altération du paysage vendéen :

« C'est dans tous ces chiffres concernant la situation environnementale globale du département, au sens à la fois de la biodiversité, des pollutions des milieux et des conditions de vie, que l'on peut comprendre quelles sont les conséquences désastreuses à terme d'un modèle économique de type district qui fait pourtant l'admiration de tous. Contrairement à certaines régions adossées aux Alpes qui assurent la ressource en eau, la Vendée n'a aucune réserve en eau et les futures usines de dessalement viendront détériorer une zone côtière fragile qui vit du tourisme. Il y a là une sorte d'impasse future » (Jutel, 2021).

Conclusion : au-delà de l'impasse, l'altération comme levier pour le projet ?

- 40 Les transects traversant le territoire vendéen ont démontré que l'altération des territoires et paysages du productivisme agro-industriel est faite d'agencements, d'actions et de processus historiques d'ordre territorial, qui dépassent les catégories urbaines-rurales et démontrent que pratiques agricoles, processus industriels et usages résidentiels se combinent dans des logiques amont-aval toujours liées. Dans ce sens, le transect s'avère être un outil pertinent aussi bien pour révéler et comprendre la

complexité des logiques du productivisme agro-industriel que pour penser l'altération comme levier de projet. De nouveaux points de rencontre possibles entre la culture urbaine et la culture paysagère peuvent émerger du transect.

- 41 Premièrement, le transect permet à l'urbaniste d'élargir son regard jusqu'ici encore trop centré sur l'espace urbain, et de renforcer le dialogue avec le paysage et l'écologie pour mieux comprendre – et déconstruire – les logiques qui sous-tendent ces processus d'altération. Deuxièmement, le transect permet de (re)construire une représentation territoriale des dynamiques d'altération hétérogènes et interscalaires, là où des transformations à petite échelle, liées à des interventions individuelles (entreprises, exploitations agricoles, logements, fragments de paysage et d'infrastructure), s'ajoutent les unes aux autres et acquièrent une force telle qu'elles peuvent déterminer des mutations territoriales considérables. Le transect montre dans quelle mesure ces interventions constituent à la fois des opérations vertueuses pour les dynamiques économiques locales, mais aussi des menaces pour l'équilibre des écosystèmes et des communautés qui y habitent.
- 42 L'exploration suivant le transect permet de rassembler les témoignages des voix en marge des récits dominants et, comme le suggérait Jean Renard (2008), de révéler les tensions et les conflits liés à des altérations sous-jacentes. Ces témoignages rendent compte des efforts et des actions promus par différents acteurs (actions individuelles, collectifs citoyens, associations locales, collectivités territoriales) à la recherche de voies possibles de régénération de ces paysages altérés. Ces voix portent des messages d'espoir qui visent à inverser les multiples crises que traversent les territoires productifs contemporains. Le transect permet la mise en perspective territoriale de ce chœur de voix et nourrit l'espoir de l'émergence d'une conscience collective.
- 43 Au-delà des enseignements plus strictement méthodologiques, ce récit de voyage est une invitation à accepter la réalité de ces altérations, à briser la fabrique du silence et à apprendre à regarder les sites altérés à partir de différents points de vue. Dans ce sens, notre contribution évoque la nécessité de considérer l'altération comme un levier d'action pour imaginer un nouveau projet de territoire et de paysage.
- 44 Cependant, ce récit ne justifie pas pour autant la démarche productiviste en considérant le projet comme une solution qui apporterait une réponse complète aux conditions de dégradation en cours ou futures. S'il est nécessaire d'être conscients des conséquences du dogme productiviste sur nos territoires et du risque d'une impasse non seulement locale, mais planétaire, il l'est tout autant de raconter les réalités d'une régie nouvelle orientée par l'urgence écologique et les initiatives de l'alternative ambiante. Cette troisième voie est déjà en train d'émerger et fonde son action sur d'autres manières de produire, de distribuer et de consommer qui visent à promouvoir des valeurs qui ne se mesurent plus en matière de quantité, mais de qualité. L'horizon d'une alternative ambiante, qui se construit sur une volonté politique de penser un projet collectif orienté par l'urgence écologique, a besoin d'initiatives qui tentent une voie différente du modèle de convoitise qui règle notre économie mondiale.

Nous souhaitons remercier Jacques Jutel, ancien président de l'association Terres & Rivières qui nous a fourni un nombre conséquent d'informations sur l'état écologique du territoire vendéen.

BIBLIOGRAPHIE

Association d'initiatives locales pour l'énergie et l'environnement (AILE), 2024, « État des lieux de La méthanisation en Pays-de-la-Loire », Rapport réalisé dans le cadre du plan Biogaz, URL : https://aile.asso.fr/wp-content/uploads/2024/01/CC_Janvier2024_PDL_VF.pdf

Anderson, D. M., Glibert, P. M., Burkholder, J. M., 2002, « Harmful Algal Blooms and Eutrophication: Nutrient Sources, Composition, and Consequences », *Estuaries and coasts*, vol. 25, p. 704-726.

Audier, S., 2019, *L'Âge du productivisme. Hégémonie prométhéenne, brèches et alternatives écologiques*, Paris, La Découverte.

Becattini, G., 2004, *Per un capitalismo dal volto umano. Critica dell'economia apolitica*, Torino, Bollati Boringhieri

Berger, A., 2007, *Designing the Reclaimed Landscape*, New York and London, Routledge.

Bonnet, N., 2008, *Le Succès du Bocage. L'histoire des industries du Sud-Loire (Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Vendée)*, La Roche-sur-Yon, Éditions du CVRH.

Brenner, N., Schmid, C., 2012, « Planetary urbanization », dans Gandy, M. (ed.), *Urban Constellations*, Berlin, Jovis, p. 10-13.

Brenon, D., 2021, « SeauS Sèvre nantaise », bande-annonce », Youtube, URL : https://www.youtube.com/watch?v=mn1H_FUYKaY

Chambre de commerce et de l'industrie de Vendée (CCI Vendée), 2014, « Enquête sur l'industrie agroalimentaire, structuration et organisation en matière de filières et de marché ».

Chauvet, A., 1976, « Le dynamisme industriel en Vendée (suite) », *Norois*, n° 90, p. 221-235, URL : <https://doi.org/10.3406/noroi.1976.3520>

Clément, G., 2009, *L'Alternative ambiante*, Paris, Sens & Tonka.

Comité de bassin Loire-Bretagne (CBLB) (2019), « Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE). État des lieux du bassin Loire-Bretagne », exploitation des données 2017 ou antérieures, 357 p.

Corner, J., 1999, « *The Agency of Mapping: Speculation, Critique and Invention* », dans Cosgrove, D. (ed.), *Mappings*, London, Reaktion Books, p. 213-252.

Courault, B., 2005, « PME et industrialisation : que sont devenues les PME du "miracle choletais" (1945-2004) », Centre d'études de l'emploi, n° 53, 43 p., URL : https://pmb.cereq.fr/doc_num.php?explnum_id=1442

Dancer, M., 2019, « Le modèle vendéen n'est pas transposable. Entretien avec Laurent Davezies », *La Croix*, URL : <https://www.la-croix.com/Economie/France/Le-modele-vendeen-nest-pas-transposable-2019-07-27-1201037896>

Delahaye, M., 2018, « L'agroalimentaire et la "fabrique du silence". La journaliste Inès Léraud a enquêté sur l'agrobusiness au centre de la Bretagne », *Le Monde*, 20 septembre, URL : https://www.lemonde.fr/televvisions-radio/article/2018/09/20/l-agroalimentaire-et-la-fabrique-du-silence_5357903_1655027.html.

- Douard, F., 2010, « Biogasy, une cogénération biogaz à base de déchets agroalimentaires », *Bioenergie*, URL : <https://www.bioenergie-promotion.fr/14152/biogasy-une-cogeneration-biogaz-a-base-de-dechets-agroalimentaires/>
- Duperrex, M., 2018, « Arcadies altérées, territoires de l'enquête et vocation de l'art en Anthropocène », thèse de doctorat, université de Toulouse-Jean Jaurès.
- Ericksen, P. J., 2008, « Conceptualizing Food Systems for Global Environmental Change Research », *Global Environmental Change. Human Policy Dimensions*, n° 18, p. 234-45.
- Établissement public territorial du bassin de la Sèvre nantaise (EPTBSN), 2015, « Sage du bassin de la Sèvre nantaise. Plan d'aménagement et de gestion durable des eaux et des milieux aquatiques », URL : https://biblio.sevre-nantaise.com/opac_css/doc_num.php?explnum_id=347
- Ferretti, F., 2013, « Aux origines de l'aménagement régional : le schéma de la Valley Section de Patrick Geddes (1925) », *M@ppemonde*, URL : <https://mappemonde-archive.mgm.fr/num36/articles/art12405.html>.
- Fortin, L., 2020, « Loire-Atlantique. Cyanobactéries : ils portent plainte contre X », *L'Hebdo de Sèvre & Maine*, 31 octobre, URL : https://actu.fr/pays-de-la-loire/clisson_44043/loire-atlantique-cyanobacteries-ils-portent-plainte-contre-x_37076047.html
- Francebiogaz, 2015, « Dossier de références », URL : https://www.loiret.gouv.fr/contenu/telechargement/40968/292015/file/Annexe++24_References++FBV.pdf
- Fressoz, J.-B., Graber, F., Locher, F., Quenet, G., 2014, *Introduction à l'histoire environnementale*, Paris, La Découverte.
- Forman, R. T. T., Godron, M., 1986, *Landscape Ecology*, New York, John Wiley and Sons.
- Gandy, M., 2020, « Queering the transect », dans Gandy, M., Jasper, S. (eds.), *The Botanical City*, Berlin, Jovis Verlag, p. 161-169.
- Geddes, P., 1925, « The Valley Plan of Civilization », *Survey*, n° 54, p. 288-290.
- Griffith, A. W., Gobler, C. J., 2020, « Harmful Algal Blooms: A Climate Change co-stressor in Marine and Freshwater Ecosystems », *Harmful Algae*, vol. 91, URL: <https://doi.org/10.1016/j.hal.2019.03.008>
- Lal, R., Hall, G.F. et Miller, P., 1989, « Soil degradation: I. Basic processes », *Land Degradation & Development*, n° 1, p. 51-69.
- Léraud, I et Van Hove, P., 2019, *Algues vertes. L'histoire interdite*, Paris, Delcourt.
- Lipschitz, F., 2020, *Joy of De-commodification, A Cartographic Cookbook*, URL : https://issuu.com/workinglandscapeslab/docs/au2020_atlas_of_corn_and_soy_finalsm
- Lowenhaupt Tsing, A., 2017, *Le Champignon de la fin du monde. Sur les possibilités de vivre dans les ruines du capitalisme*, traduit de l'anglais par P. Pignarre, Paris, La Découverte.
- McLellan, R., Iyengar, L., Jeffries, B. and Oerlemans, N. (eds), 2014, « Living Planet Report 2014: Species and Spaces, People and Places, Gland, World Wildlife Fund (WWF).
- McNeill, J. R., Engelke, P., 2014, *The Great Acceleration: An Environmental History of the Anthropocene since 1945*, Cambridge, The Belknap Press of Harvard University Press.
- Malm, A., 2017, *L'Anthropocène contre l'histoire. Le réchauffement climatique à l'ère du capital*, Paris, La Fabrique.
- Marcon, A., 2022, « Déconstruire les paradigmes des territoires productifs contemporains. L'urbanisme de la petite industrie et la petite agriculture dans les cas du Bocage vendéen et du

Val-de-Marne », thèse de doctorat, cotutelle entre université IUAV de Venise et université Gustave Eiffel.

Mercier, D. et Chadenas, C., 2012, « La tempête Xynthia et la cartographie des “zones noires” sur le littoral français : analyse critique à partir de l'exemple de La-Faute-sur-Mer (Vendée) », *Noroi*, n° 222, p. 45-60, mis en ligne en mars 2014, URL : <http://journals.openedition.org/noroi/3895> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/noroi.3895>.

Meyer, E., 1997, « The Expanded Field of Landscape Architecture », dans Thompson, G., Steiner, F. (eds.), *Ecological Design and Planning*, New York, John Wiley & Sons, p. 45-79.

Ministère de la Transition écologique, 2021, « Observations du changement climatique », URL : <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/edition-numerique/chiffres-cles-du-climat/1-observations-du-changement-climatique>

Misrach, R., Orff, K. 2012, *Petrochemical America*, New York, Aperture.

Moreau, J. et Parreau, C., 2006, « Désenclavement routier vendéen et développement économique », Observatoire économique, social et territorial de la Vendée, URL : [https://observatoire-economique-vendee.fr/telechargement/etudes/OESTV %20-%20Desenclavement %20routier %20et %20developpement %20-%202006.pdf](https://observatoire-economique-vendee.fr/telechargement/etudes/OESTV%20-%20Desenclavement%20routier%20et%20developpement%20-%202006.pdf)

Mostafavi, M., Doherty, G., 2010, *Ecological Urbanism*, Baden, Lars Müller Publisher.

Mostafavi, M., Najle, C., 2003, *Landscape urbanism: A Manual for the Machinic Landscape*, Londres, AA Publications.

Mumford, L., 1934, *Technics and civilization*, New York, Harcourt.

Nardi, F. de, Puaud, C., Lodé, T., Lecorff, J., Parinet, B., Pontié, M., 2010, « Diagnostic préliminaire et perspectives d'élimination du phosphore (P) en excès dans le lac de Ribou (Cholet, Maine-et-Loire, France) », *Revue des sciences de l'eau*, vol. 23, n° 2, p. 159-171, URL : <https://doi.org/10.7202/039907ar>.

Niles, M. T., Ahuja, R., Esquivel, J. M., Mango, N., Duncan, M., Heller, M., Tirado, C., 2017, « Climate Change and Food Systems: Assessing Impacts and Opportunities », Washington, Meridian Institute. URL: <https://scholarworks.uvm.edu/cgi/viewcontent.cgi?article=1016&context=calsfac>

Observatoire économique, social et territorial de la Vendée (OESTV), 2020, « Dynamiques et perspectives de l'emploi industriel en Vendée », URL : https://observatoire-economique-vendee.fr/telechargement/etudes/OESTV-2020_02-Dynamiques_et_Perspectives_emploi_Vendee-Industrie.pdf

Orff, K., 2016, *Toward an Urban Ecology: SCAPE/Landscape Architecture*, New York, The Monacelli Press.

Patel, R., 2008, *Stuffed and starved: The Hidden Battle for the World Food System*, New York, Melville House.

Poirier, L., 1934, « Bocage et plaine dans le sud de l'Anjou », *Annales de géographie*, t. 43, n° 241, p. 22-31, URL : https://www.persee.fr/doc/geo_0003-4010_1934_num_43_241_10384.

Renard, J., 2008, « Bonnet (N.) – Le succès du bocage. L'histoire des industries du sud-Loire (Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Vendée) », *Noroi*, n° 209, p. 179-180., mis en ligne en mars 2009, URL : <http://journals.openedition.org/noroi/2659> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/noroi.2659>

Renard, J., 1983, « Trente-cinq ans d'industrialisation en Vendée, 1947-1982, Évolution et bilan », *Cahier nantais*, n° 22, p. 3-23, URL : https://www.persee.fr/doc/canan_0755-9232_1983_num_22_1_1777

Ripoll, F., 2013, « Chapitre 6/Forces et faiblesses des Amap et dispositifs apparentés », dans Frère, B. et Jacquemain, M. (dir.), *Résister au quotidien ?*, Paris, Presses de SciencesPo, p. 161-188, URL : <https://doi.org/10.3917/scpo.frere.2013.01.0161>.

Stengers, I., 2013, *Une autre science est possible ! Manifeste pour un ralentissement des sciences*, Paris, La Découverte.

Tixier, N., 2018, « Le transect : un opérateur abductif. Recherches sur la philosophie et le langage », dans Clot-Goudart, R., Huys, V. et Vernant, D. (dir.), *Abduction*, n° 34.

Vermeulen, S. J., Campbell, B. M., Ingram, J. S. I., 2012, « Climate Change and Food Systems », *Annual Review of Environment and Resources*, vol. 37, p. 195-222, URL: <https://www.annualreviews.org/content/journals/10.1146/annurev-environ-020411-130608>.

Waldheim, C., (ed), 2006, *The Landscape Urbanism Reader*, New York, Princeton Architectural Press.

White, R., 1995, *The Organic Machine: the Remaking of the Columbia River*, New York, Hill and Wang.

Zampieri, L., 2021, *Il mondo non è più un giardino. Verso una nuova estetica tra qualità del paesaggio e ragioni dell'ambiente*, Macerata, Quodlibet.

NOTES

1. L'agro-industrie est le moteur du système alimentaire mondialisé, qui est responsable à 92 % de l'impact sur la ressource en eau de la planète et d'un tiers de la ressource écologique totale (WWF, 2014). Il participe au changement climatique en cours (Niles *et al.*, 2017), avec une production de 19 à 29 % des émissions de gaz à effet de serre dans le monde (Vermeulen *et al.*, 2012).
2. Le système productif local vendéen est le résultat d'un processus de développement local fondé sur une série de facteurs : les compétences développées lors de la proto-industrialisation, liées à une géographie spécifique et à la présence de matières premières et de ressources énergétiques ; la persistance de certaines caractéristiques socioculturelles, telles que les valeurs familiales et l'esprit d'entreprise ; une configuration territoriale qui a permis de maintenir une proximité spatiale entre le domicile et le lieu de travail ; la solidarité entre l'entreprise et les travailleurs regroupés dans de petites entreprises ; et le soutien du système d'acteurs locaux et régionaux. La composante humaine du capitalisme reste au cœur du développement local (Becattini, 2004).
3. En effet, le Bocage vendéen s'apparente à certains territoires, comme la plaine centrale vénitienne ou le Bade-Wurtemberg, souvent cités en analogie dans la littérature économique et urbanistique.
4. Actuellement, sur les 28 cours d'eau du bassin de la Sèvre nantaise, seul le Benet atteint l'objectif de bon état écologique (EPTBSN, 2015, p. 19).
5. Comme le raconte le récit reportage en bande dessinée *Rural !* d'Étienne Davodeau, qui retrace l'histoire des conflits autour du projet de l'autoroute sur le tronçon entre Angers et Cholet. Au-delà de la fiction, il dépasse l'idéalisme pastoral par un récit qui se développe entre le mythe positiviste du progrès porté par le chantier de l'autoroute et le rapport cru à la Terre des paysans de Chanzeaux.
6. Cet excès est lié aux activités d'agriculture et d'élevage par l'utilisation de fertilisants, à la croissance des activités industrielles et de leurs rejets, ainsi qu'à l'augmentation de la pression urbaine sur l'environnement et à l'utilisation de produits ménagers contenant de l'azote et du phosphore (Anderson *et al.*, 2002).

7. La prolifération des cyanobactéries réduit la luminosité de l'eau et l'oxygénation de l'eau la nuit. La production d'odeurs et de gaz, comme la géosmine, et celle d'alcaloïdes et de peptides toxiques menacent les espèces vivantes ainsi que l'activité de pêche, l'irrigation, les activités récréatives et la production d'eau potable. L'ingestion des cyanotoxines par l'homme peut entraîner des troubles digestifs, des maladies de peau et du foie, des troubles neurologiques, ou encore des dysfonctionnements rénaux.

8. Le type et le nombre d'ouvrages sont énumérés dans le schéma d'aménagement et gestion des eaux du bassin de la Sèvre nantaise (EPTBSN, 2015, p. 31).

9. Depuis 2012, le Syndicat intercommunal d'aménagement de la Moine mène une série d'actions en faveur du rétablissement du cours naturel de la Moine et de sa renaturation.

10. Ces mots sont ceux avec lesquels Gabriel Bonnin (PDG de Biogasy) et Sylvie Legerette (biochimiste chez Biogasy) décrivent le système (Douard, 2010).

11. En janvier 2024, dans les Pays de la Loire, il existe 154 unités de méthanisation, dont 40 en Vendée, avec une importante augmentation ces dernières années (AILE, 2024).

12. La notion de « patch » fait référence à la fois à la définition qu'en donnent Richard T. T. Forman et Michel Godron en tant que « surface non linéaire dont l'aspect diffère de celui de son environnement » (Forman et Godron, 1986, p. 83 ; traduction de l'autrice), et à celle d'Anna Lowenhaupt Tsing en tant que « mosaïque d'agencements ouverts enchevêtrant différentes manières de vivre, chacune déployant à son tour une autre mosaïque de rythmes temporels et d'arcs spatiaux » (Lowenhaupt Tsing, 2017, p. 35-36).

RÉSUMÉS

Cet article propose une réflexion sur les territoires et les paysages altérés par les logiques agro-industrielles encouragées par des objectifs productivistes. Étant donné que ces altérations sont de nature complexe et entrelacent différentes échelles, l'urbanisme et le paysage ont besoin de nouveaux outils et des clés de lecture critiques pour comprendre et réinterpréter la complexité de ces altérations. La question est de comprendre comment et à travers quels outils ils peuvent s'allier pour sonder et représenter ces paysages altérés. Le transect est ainsi considéré comme un possible dispositif exploratoire et analytique permettant une approche expérimentale au carrefour des connaissances en matière d'urbanisme et de paysage. Fruit d'une recherche doctorale, la contribution se structure autour du récit d'un voyage sur un transect effectué en Vendée, territoire hybride urbain-rural et berceau d'un ancien système de production local, qui s'est spécialisé dans le secteur agroalimentaire. À partir d'un récit à la première personne, l'article propose un parcours structuré en quatre subtransects allant du cœur du Bocage jusqu'à la côte atlantique de la Faute-sur-mer. Le transect croise expérience sensible, enquête scientifique, recueil de témoignages et recherche cartographique. Il fait ressurgir les tensions et conflits latents liés aux altérations qui conditionnent le paysage et ses habitants. Le transect se présente donc comme un outil pertinent aussi bien pour révéler et comprendre la complexité des paysages altérés que pour penser l'altération comme levier afin d'imaginer un nouveau projet commun de territoire et de paysage.

This article offers an analysis of the territories and landscapes altered by agro-industrial approaches fostered by productive goals. Given that these alterations are complex in nature and interwoven within different scales, urban planning and landscape architecture need new tools

and critical approaches to help us understand and reinterpret the complexity of these alterations. The aim is to understand which tools can be used and how they can be combined to explore these landscapes and represent their complexity. The transect is thus seen as a possible exploratory and analytical experimental approach which is at the crossroads of urban planning and landscape architecture. The contribution is the fruit of doctoral research and is organised around the account of a transect journey made in the region of Vendée, a hybrid urban-rural territory and the birthplace of an ancient local production system specialised in the agri-food sector. Based on a first-hand account, the article proposes a journey organised along four sub-transects from the heart of the Bocage to the Atlantic coast of La Faute-sur-mer. The transect combines sensitive experiences, scientific investigation, the collection of testimonials and cartographic research. It brings to the surface the latent tensions and conflicts linked to the alterations affecting the landscape and its inhabitants. The transect is therefore a relevant tool both for revealing and understanding the complexity of altered landscapes and for thinking about alteration as a lever for creating a new approach to territory and landscape.

INDEX

Mots-clés : territoires productifs, productivisme agro-industriel, paysages altérés, transect

Keywords : productive territories, agro-industrial productivism, altered landscapes, transect

AUTEUR

ALESSANDRA MARCON

Alessandra Marcon est architecte urbaniste et docteure en urbanisme et aménagement de l'espace. Elle est actuellement chercheure postdoctorale à l'université IUAV de Venise, département de cultures du projet, et chercheure associée au laboratoire OCS de l'École d'architecture de la ville & des territoires de Paris-Est (UMR AUSser 3329), université Gustave Eiffel. Croisant recherche et projet, son travail se concentre sur les enjeux socio-écologiques des territoires hybrides urbains-ruraux et les paysages productifs, avec un regard plus approfondi sur les initiatives de transition agroécologique et d'agriculture paysanne.

amarcon[at]iuav[dot]it